



Pour les partenaires de Atout France : Création de module(s) « Expert » en adaptive e-learning

FRANCE

PROFESSIONNELS FRANÇAIS

PROFESSIONNELS INTERNATIONAUX

Module(s) complémentaire(s) à la certification France connaisseur pour les agents de voyages français et étrangers.

Création de module(s) "Expert(s)" sur mesure en *Adaptive e-learning*

A l'instar du programme « France connaisseur », **les modules experts partenaires seront dotés de programmes innovants avec des outils ludiques et interactifs en adaptive e-Learning** et accessibles sur tous types d'appareils grâce à un **développement responsive**.

Ainsi, **les acteurs du tourisme français pourront solliciter Atout France pour déployer des modules experts de formation portant sur leur territoire ou leur produit.**

Les objectifs :

- Former et informer les agents de voyage **étrangers et français** sur des territoires ou produits ;
- Sensibiliser, motiver et aider les agents de voyages à mieux vendre des territoires ou produits ;
- Créer une base de contacts et un réseau d'agents « spécialistes de la France ».

Comment ?

Atout France récoltera auprès de ses partenaires les informations suivantes afin de remettre un devis le plus précis possible :

- Les contenus du programme souhaité (avec la fourniture des questions-réponses, textes, vidéos, films, itinéraires...) et la durée du module ;
- La/les langue(s) envisagée(s) ;
- Les marchés Atout France visés (européens ou lointains).